



Formation des élus
Médiathèque départementale

2017

herault.fr

LA BIBLIOTHEQUE SUR SON TERRITOIRE :

Un outil d'aménagement

- I. La politique culturelle du département de l'Hérault
- II. La lecture publique : une offre départementale en évolution
- III. La bibliothèque sur son territoire

I. La politique culturelle du Département

- A) Un schéma culturel pour formaliser les engagements
 - Contexte de la loi NOTRe
 - L'Hérault : terre de culture
 - La culture pour tous, sur tous les territoires

I. La politique culturelle du Département

QUATRE GRANDES ORIENTATIONS

1. PARTAGEONS LA CONNAISSANCE

- Domaine départemental pierresvives
- Partenariat scientifique avec le Musée de l'Homme
- Patrimoine écrit et historique
- Numérique pour tous
- Réseau de lecture publique et Médiathèque 3^{ème} lieu à pierresvives
- Conférences à pierresvives et sur le territoire
- Château d'Ô et Théâtre d'Ô

I. La politique culturelle du Département

QUATRE GRANDES ORIENTATIONS

2. SAUVEGARDONS LE PATRIMOINE

- Patrimoine écrit des archives
 - Structurer le réseau des archives territoriales publiques
 - Sauvegarder les fonds d'archives publiques
 - Répondre à une attente de formation des professionnels et amateurs
 - Valoriser des fonds d'archives

I. La politique culturelle du Département

QUATRE GRANDES ORIENTATIONS

3. SOUTENONS LA CREATION ET LA DIFFUSION DU SPECTACLE VIVANT

- EPIC Hérault Culture
- Aides à la création
- Aides à la diffusion
- Programmation dans les lieux de lecture publique
- Conventions culturelles
- Subventions aux acteurs culturels
- Prêt de matériels scéniques

I. La politique culturelle du Département

QUATRE GRANDES ORIENTATIONS

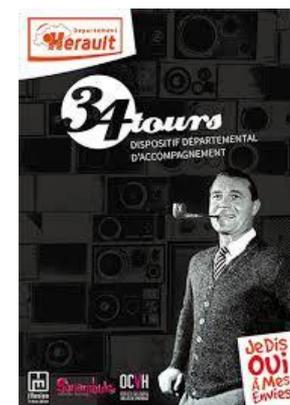
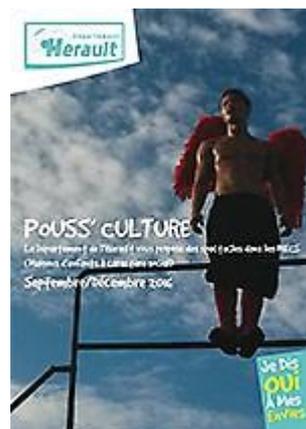
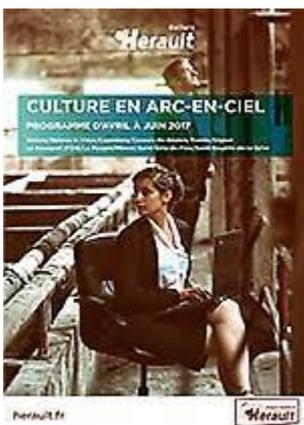
4. CONSTRUISONS ENSEMBLE DES PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- Actions pour les scolaires et pour le jeune public
- Schéma départemental de l'Enseignement Musical
- Soutien aux pratiques amateurs et solidaires
- Domaine départemental pierresvives, un « tiers lieu »
- Jeu vidéo citoyen
- Faire ensemble

I. La politique culturelle du Département

- B) Des dispositifs pour tous, sur tous les territoires
 - 1,2,3 Culture
 - Pouss'culture
 - Une saison pour vous
 - Culture Arc en Ciel
 - Hérault plage-Lire à la mer, Chapiteaux du livre
 - 34 Tours

I. La politique culturelle du Département



II. La lecture publique : une offre en évolution

- A) Le code du Patrimoine 2017 :
 - Des BDP aux BD
 - Collections patrimoniales et non patrimoniales



II. La lecture publique : une offre en évolution

- B) La médiathèque départementale :
 - Un réseau dense et structuré
 - Les médiathèques

	Bibliothèques ou médiathèques municipales	Bibliothèques relais	Points lectures	Total
Nombre	100	81	54	235
Population des communes (habitants)	324 394 (75%)	59 953 (14%)	46 359 (11%)	430 706 (100%)

- Les CDI des collèges



Un enjeu d'accompagnement

Réseau départemental de lecture publique de l'Hérault



- Bibliothèque ou médiathèque**
Service public disposant d'un local spécifique et d'une superficie normative, d'un ou plusieurs salariés formés au métier du livre, d'un budget d'acquisition et des horaires d'ouverture suffisants
- Bibliothèque relais**
Service public disposant d'un local spécifique et d'une superficie normative, d'un ou plusieurs emplois non spécifiques ou bénévoles formés, d'un budget d'acquisition et des horaires d'ouverture suffisants
- Point lecture**
Service public proposant une offre régulière de prêt
- Bibliothèque ou médiathèque partenaire**
Convention sur une collaboration spécifique



Sources : Médiathèque départementale 2016
Réalisation : DGA AT \ Service Urbanisme et Information géographique - Réf : CG16098 - Octobre 2016

II. La lecture publique : une offre en évolution

- Une compétence obligatoire, un projet ambitieux :
 - Une mission, deux sites pour irriguer le territoire :



Domaine départemental pierresvives :
Est du territoire

Domaine départemental de Bayssan :
Ouest du territoire



II. La lecture publique : une offre en évolution

- C) Un nouveau schéma de Lecture Publique
 - 5 niveaux d'intervention
 - Bibliothèques de territoire
 - Bibliothèques de bassin de vie
 - Bibliothèques de proximité
 - Centres de Documentation et d'Information des Collèges
 - Professionnels et bénévoles des publics spécifiques

III. La bibliothèque sur son territoire



Bibliothèque de Montady

III. La bibliothèque sur son territoire

- A) Adhérer au réseau
 - 1. Une offre de service de proximité
 - La desserte



III. La bibliothèque sur son territoire

- 1. Une offre de service de proximité
 - L'accès au catalogue et aux réservations
 - L'offre de services numériques



Vodeclit



III. La bibliothèque sur son territoire

- 2. Un accompagnement aux projets

Aide à
l'installation

Aide aux
collections

Aide au
désherbage

III. La bibliothèque sur son territoire

- 2. Un accompagnement aux projets



Médiathèque de Teyran

Médiathèque de Saint Pargoire



III. La bibliothèque sur son territoire

- 2. Un accompagnement aux projets

Médiathèque Aigues-vives



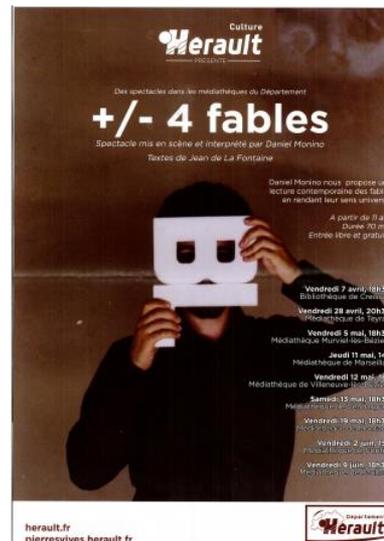
III. La bibliothèque sur son territoire

- 3. Une offre de formation
 - Se former aux techniques de base
 - Approfondir une thématique
 - S'adapter aux nouveaux usages
 - Formations « à la carte »
 - Conférences annuelles



III. La bibliothèque sur son territoire

- 4. Des événements sur le territoire
 - Le Prix littéraire départemental des collégiens
 - Lire à la mer
 - Prière de toucher : concours de livres d'artistes
 - Chapiteaux du livre
 - Spectacles



III. La bibliothèque sur son territoire

- B) Comment faire fonctionner une bibliothèque ?
 - 1. Principes généraux
 - Localisation
 - Mobilier
 - Moyens de fonctionnement
 - Personnel
 - Aménagement du territoire
 - Evaluation

III. La bibliothèque sur son territoire

- B) Comment faire fonctionner une bibliothèque ?
 - 2. Une bibliothèque = un projet : exemple de la bibliothèque 3^{ème} lieu
 - Le troisième lieu ?
 - Premier lieu : foyer
 - Deuxième lieu : travail
 - **Troisième lieu : se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle**

III. La bibliothèque sur son territoire

- La bibliothèque : un 3^{ème} lieu ?
 - Un espace neutre et vivant
 - Un ancrage physique fort
 - Diversité des pratiques
 - Vocation sociale affirmée
 - Nouvelle approche culturelle
 - Pour tous les publics
 - Différents types de ressources
 - **Un rôle social affirmé**

III. La bibliothèque sur son territoire

- La bibliothèque : un 3^{ème} lieu ?



Des usages multiples



Pour tous les publics



III. La bibliothèque sur son territoire

- 3. Constituer une équipe : bénévoles et salariés en milieu rural
 - Recruter et intégrer une équipe de bénévoles
 - Le recrutement : une étape importante



III. La bibliothèque sur son territoire

- 4. Evaluer sa bibliothèque
 - Pour s'informer et communiquer
 - Pour se situer
 - Outil de prospective
 - Outil d'élaboration de services pour la médiathèque départementale

Bibliothèque municipale de [] 214 habitants (id. : 7361)

Données recueillies dans le cadre de l'enquête annuelle de l'Observatoire de la lecture publique (Ministère de la Culture/DGMI) en partenariat avec la bibliothèque départementale de prêt (BdP).

	Données 2016	Données 2015	Moyenne 2016 dans les collectivités de moins de 2000 hab. (3647 collectivités)	Moyenne 2016 au Niveau (34) pour les collectivités de moins de 2000 hab. (86 collectivités)
LE PERSONNEL				
- Nombre d'agents salariés (G135)	0	0	0	0
- Nombre d'ETPT salariés (G102)			0,21	0,21
- Nombre d'ETPT catégorie A/B (G104, G06, G154, F15, F16)			0,02	0,02
- Nombre d'habitants pour un emploi			4 102	3 990
- Nombre d'agents total (G101)	2,0	2,0	0,21	0,21
- Nombre de bénévoles (S129)	2	2	5	3
- Nombre de salariés qualifiés	0	0	0	0
- Nombre de bénévoles qualifiés	1	0	0	0
LES COLLECTIONS				
- Livres imprimés (D128)	2 054	2 060	2 680	3 252
soit pour 100 habitants	9,7	9,5	2,90	3,26
- Publication en série (D201+D203)	0	1	7	10
soit pour 100 habitants			0,4	1,04
- Documents sonores (D409)	0	0	43	36
soit pour 100 habitants			4,93	4,31
- Documents vidéo (D411)	0	0	21	26
soit pour 100 habitants			2,47	2,81
- Jeux vidéo sur support (D444)			0,94	3,76
- Ressources numériques (E515)	Non	Non	17,60 % de réponses positives	11,11 % de réponses positives
LE BUDGET				
- Dépenses d'acquisition (F714)	210,00 €	285,00 €	1 723,46 €	1 384,66 €
soit par habitant	0,98 €	1,22 €	1,72 €	1,50 €
- Dépenses d'acquisition doc. imp. et sur support (F712)	210,00 €	285,00 €	1 723,46 €	1 384,66 €
- Dépenses d'acquisition de ressources numériques (F713)	0,00 €	0,00 €	3,17 €	0,00 €
- Dépenses pour les actions culturelles (F302)	200,00 €	200,00 €	201,92 €	240,40 €
Dépenses pour le personnel				
- Dépenses pour le personnel salarié (F201)	0,00 €	0,00 €	23 209,87 €	3 799,21 €
Dépenses d'investissement				
- Total des dépenses d'investissement (F101)	230,00 €	0,00 €	1 825,34 €	192,42 €
LE PUBLIC ET LE PRET				
- Total des emprunteurs actifs (E103)	101	131	131	114
% de la population concernée	47,19	60,64	14,70 %	13,20 %



Merci de votre attention



herault.fr